

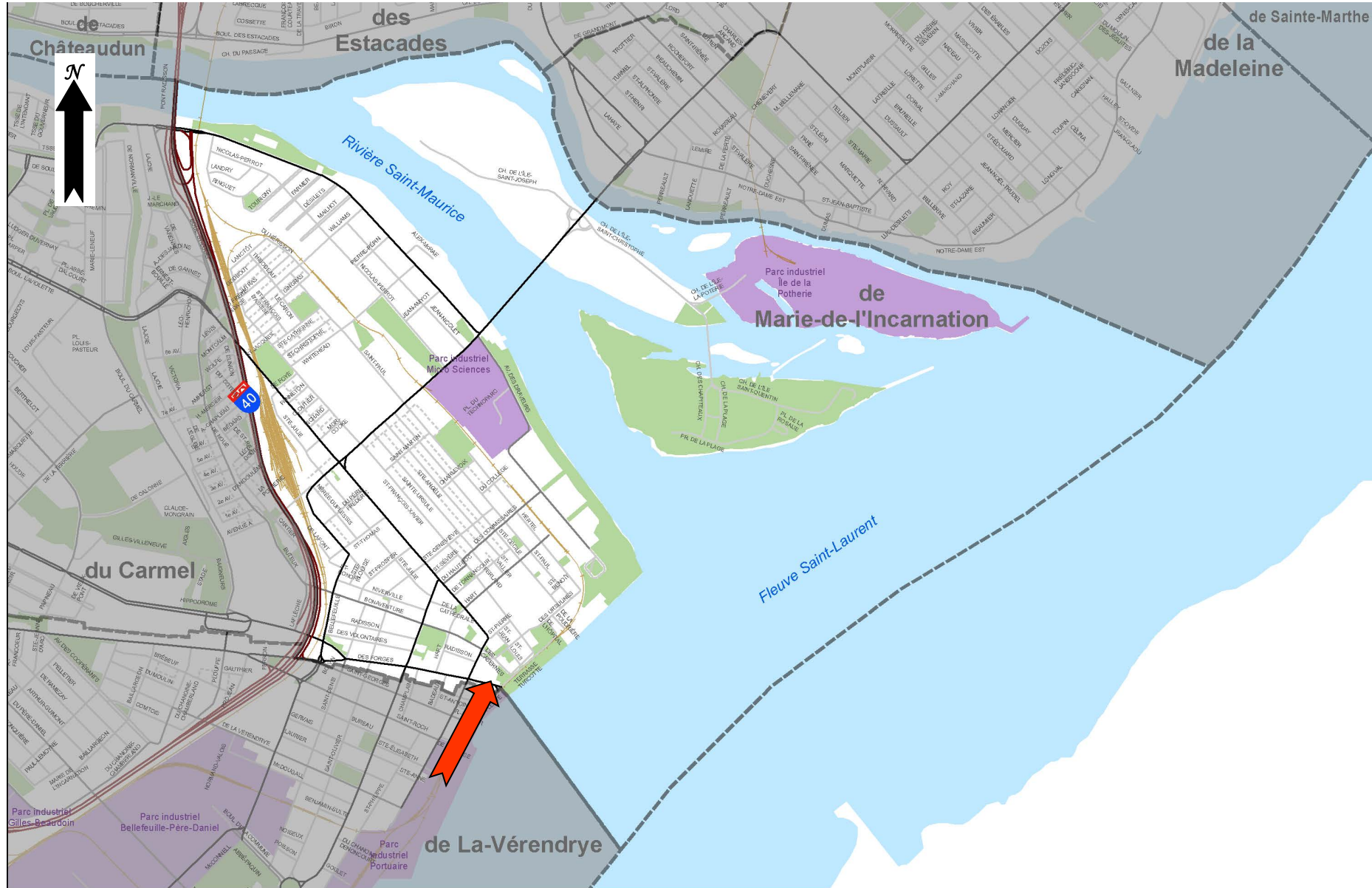
Document d'assemblée publique de consultation écrite  
du 14 avril 2021 au 29 avril 2021  
(Conseil 4 mai 2021)

*PPCMOI*

*Autoriser, selon certaines conditions d'intégration, l'aménagement d'un  
logement au niveau du rez-de-chaussée d'un bâtiment mixte*

Résolution numéro **C-2021-0521**  
conformément au règlement 2007, chapitre 148 sur les projets  
particuliers de construction, de modification ou d'occupation  
d'un immeuble

# Localisation générale



# Zone visée





# Immeuble visé

